

Mise en œuvre des principes du PACTE MONDIAL

Engagement transmis à l'O.N.U. le 18 janvier 2010.

« En signant son engagement au Pacte Mondial, OTIMA a affirmé sa volonté d'agir avec l'ensemble de ses salariés, pour le respect des droits de l'homme, des normes au travail et de l'environnement. Sur ce dernier volet, OTIMA a renouvelé sa certification ISO 14001 en 2009. L'entreprise marque ainsi son implication dans le respect de l'environnement et sa volonté de s'inscrire dans un développement durable.

OTIMA renouvelle aussi son engagement à respecter les 10 principes du Pacte Mondial ».

Daniel Le Diouron, PDG d'OTIMA

Conscient des problématiques liées à la protection de l'environnement, OTIMA s'est attachée à mettre en place durant l'année 2009, des dispositifs permettant de limiter les émissions polluantes, et de manière plus générale, de promouvoir toutes les initiatives menées pour le respect de l'environnement.

En effet, OTIMA a agi principalement dans 2 domaines :

- Construction d'un bâtiment « propre » destiné à remplacer 4 sites dédiés à la production et à la logistique,
- Réduction d'énergie consommée par nos équipements informatiques.

1. Construction d'un bâtiment « propre » :

Notre société comprenait jusqu'à fin 2008, 3 sites de production et 2 sites de logistique, situés dans un rayon de 5 kilomètres.

Aujourd'hui, l'outil industriel d'OTIMA comprend 1 site principal de production et de logistique, d'une surface de 15000 m², ainsi qu'un atelier déporté d'une surface de 4000 m².

L'année 2009 a vu naître une extension d'une surface de 7500 m². La protection de l'environnement a été prise en compte lors de la réalisation de ce bâtiment, en agissant sur les domaines suivants :

- La lumière naturelle a été privilégiée, réduisant ainsi la consommation d'électricité liée à l'éclairage,
- Le système de chauffage a été installé uniquement sur les parties d'activité du personnel de production. Les autres secteurs sont simplement installés en « hors gel ». La consommation de gaz nécessaire au chauffage est de ce fait optimisée,
- Des surfaces importantes d'espaces verts avec plantations, ont été créées autour du nouveau bâtiment, afin de disposer d'un site intégré dans un cadre naturel.

De plus, la suppression des différents sites a occasionné une réduction d'émission de CO₂, provoquée par la diminution des trajets des véhicules motorisés.

En effet, la plupart des produits fabriqués par OTIMA est réalisée sur notre site principal, occupé par l'activité « tôlerie ». Une partie de ces mêmes produits étaient alors acheminés vers les 3 autres sites de production, pour subir des opérations complémentaires, principalement de l'assemblage.

Par ailleurs, la majorité des produits finis était expédiée vers nos 2 sites de logistique, afin d'être stockés en attendant l'envoi vers nos clients.

L'acheminement des produits vers les sites était alors réalisé par l'intermédiaire de camions navettes. De plus, certains salariés, tels que nos techniciens, se rendaient fréquemment sur ces sites. En conséquence, la distance parcourue par les véhicules motorisés était de l'ordre de 4400 kilomètres par an, ce qui représente environ 660 Kg de CO₂ rejetés dans l'atmosphère.

Maintenant la circulation des véhicules sur seulement 2 sites représente désormais 100 Kg de CO₂ rejetés annuellement.

En complément de cette réduction d'impact sur l'environnement, la suppression des déplacements a occasionné une forte diminution des risques liés aux accidents de la circulation, et un renouvellement moins fréquent de notre parc automobile.

2. Réduction d'énergie consommée par nos équipements informatiques.

En 2009, OTIMA a réduit son impact sur l'environnement en optimisant la consommation d'énergie liée aux équipements informatiques.

En effet, OTIMA a réduit la consommation d'énergie sur 3 niveaux :

- 8 serveurs ont été équipés de logiciels de virtualisation VMware.
La virtualisation d'un PC permet de réduire la consommation d'énergie ainsi que les coûts de 35 %, et de doubler la durée de vie des postes de travail, limitant ainsi l'impact sur l'environnement de la fabrication d'équipements.
Chaque serveur physique virtualisé représente une économie annuelle de 7000 kWh, soit 4 tonnes de CO₂. L'économie totale est donc de 32 tonnes de CO₂ par an.
- 20 postes de travail ont été équipés de blocs d'alimentation « TruePower New ».
Les blocs d'alimentation « TruePower New » disposent de la fonction de correction du facteur de puissance active (Active PFC) qui diminue les pertes et optimise la consommation d'énergie. Ces blocs d'alimentation garantissent un rendement d'au moins 82%, quelle que soit la charge de l'ordinateur.
- Instauration de bonnes pratiques, en éteignant les postes de travail lors des périodes d'inactivité.
Simplement en éteignant les postes de travail lors des périodes d'inactivité, comme les soirs et week-ends, l'économie d'énergie se chiffre à 25% minimum, sans conséquences pour les applications ou les utilisateurs.
De plus, en cas d'orage, cela évite toute surtension au retour de courant et le risque de détruire l'alimentation (5 cas environ par an auparavant). La durée de vie des ordinateurs est de ce fait prolongée.



Ces actions témoignent de la volonté de OTIMA d'entreprendre des actions concrètes pour préserver notre environnement, dans le respect des exigences de la norme ISO 14001.

« OTIMA maintient **sa volonté de s'inscrire dans un développement durable** et dans une **démarche d'amélioration des conditions de travail.** »

OTIMA, 9 rue Henri Becquerel, 35133 La Selle en Luitré, France
Etudes - Industrialisation - Tôlerie fine - Assemblage - Intégration
www.otima.fr



Quand un projet industriel
intègre la tôlerie fine

